



ARRETE DE LA MAIRE DE BITCHE

PM/JMW/N°2026-093/MB

La Maire de la ville de BITCHE,

- VU :** les dispositions des articles L2213-1 et suivants et les articles L.2542-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU : l'article L.411-1 et suivants et R.411-1 et suivants du Code de la Route,
VU : la demande d'arrêté de police reçue en date du 28 mai 2026, de la part de l'abbé Patrick MULLER,

Considérant que la procession religieuse organisée par la paroisse catholique à cette occasion, le dimanche 07 juin 2026, nécessite des mesures particulières,

ARRETE :

Article 1° : L'abbé Patrick MULLER est autorisé, à l'occasion de la manifestation « Fête Dieu », à organiser une procession religieuse qui empruntera la voie publique le dimanche 07 juin 2026, par l'itinéraire suivant :

A 11h00, départ de la procession de l'église Sainte-Catherine de Bitche en direction de la rue Glacis du Château pour un premier arrêt, puis poursuivra en direction du parking de l'école de musique et empruntera finalement le parvis de la mairie afin de rejoindre de nouveau l'église.

Article 2° : L'abbé Patrick MULLER est également autorisé à interdire les 3 premières places de stationnement accolées au numéro 11 rue Glacis du Château à BITCHE le dimanche 07 juin 2026 de 08h00 à 13h00.

Article 3° : La circulation des véhicules pourra être interdite ponctuellement par l'organisateur, entre 11h00 et 12h30, le temps du passage de la procession.

Article 4° : Les panneaux de signalisation réglementaire du stationnement, ainsi que le présent arrêté seront mis en place au moins 24h00 à l'avance par l'organisateur sous le contrôle des Forces de l'Ordre.

Article 5° : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies et punies conformément aux lois et aux décrets en vigueur.

Article 6° : Tous les représentants de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera régulièrement affiché et publié.

Bitche, le 28 mai 2026
La Maire,
Sophie PASTOR



DESTINATAIRES

1. Abbé Patrick MULLER, 9 rue Glacis du Château à BITCHE 57230.
2. Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BITCHE 57230.
3. Affichage et publication.

